



# Conférence de presse

15 mars 2010

## La gestion de l'eau à la STGA

La STGA engagée pour la planète avec le CLIC



# Un projet d'avenir pour la protection de notre environnement

## A- La consommation d'eau à la STGA

### Situation actuelle

La STGA société gestionnaire du service de transport en commun pour l'agglomération du Grand Angoulême utilise 4 500 m<sup>3</sup> d'eau par an dans le cadre de son activité.

La consommation principale est générée par le lavage des 95 bus et des véhicules de services et plus particulièrement par le nettoyage des carrosseries.

Ces dernières années, les appels à la restriction d'eau en été avaient mené à la modification de l'organisation des lavages, permettant de réduire notre impact sur l'environnement.

Ainsi depuis l'été 2003, les carrosseries des véhicules ne sont nettoyées toute l'année, que lorsqu'elles sont sales, soit en moyenne 2 fois par semaine.

Le rythme de nettoyage intérieur des véhicules n'a pas été modifié car il s'agit là de mesures d'hygiène indispensable au bon fonctionnement et à la qualité du service public. Ce type de nettoyage n'est pas concerné par le projet présenté.

## B- Le projet : Economiser l'eau potable

Notre projet a été établi sur la base de deux constatations :

Les brosses de lavage et le jet haute pression pour nettoyer les châssis des bus consomment beaucoup d'eau potable qui rejoint ensuite les égouts. La réglementation impose que cette eau soit filtrée, notamment des hydrocarbures qu'elle contient, avant d'être rejetée. Pourquoi ne pas **la réutiliser en cycle fermé** !

Par ailleurs, nous consommons plus d'eau les jours de pluie. Pourquoi ne pas récupérer et utiliser cette **eau venue du ciel** !



## Comment ça fonctionne ?

### Le recyclage des eaux de lavage

C'est une mini station d'épuration qui va être mise en place dans le tunnel de lavage des véhicules STGA.

L'eau utilisée pendant le lavage va suivre tout un parcours pour être purifiée avant d'être réutilisée... pour le lavage des bus. (cf schéma joint).

L'eau sale va traverser successivement :

- Un collecteur muni d'un filtre pour retenir les grosses boues
- Un 2<sup>ème</sup> collecteur d'interception et de décantation des petites boues
- Elle va être stockée dans un réservoir oxygéné, en attente de traitement
- Puis elle va être pompée et dirigée vers un hydro cyclone, sorte de centrifugeuse permettant d'éliminer les impuretés supérieures à 5 microns.
- Elle va enfin subir un dernier traitement biologique par des bactéries naturelles
- Elle sera stockée dans un réservoir prête à être réutilisée.

Le temps nécessaire pour le recyclage est de 1 heure pour 8 m<sup>3</sup>.

### La récupération des eaux de pluie

La mise en place de réservoirs d'eau de pluie permet de stocker 30m<sup>3</sup> d'eau. Cet apport vient compléter les besoins nécessaires pour nettoyer la flotte de véhicules car une déperdition d'eau recyclée est inévitable à chaque lavage (environ 15%).

## Les + pour l'environnement

**+++3500 m3 d'eau potable économisés chaque année soit plus que la capacité du bassin d'une piscine olympique (3000 m3).**

+ Cet équipement est utilisable toute l'année, la pluviométrie enregistrée par Météo France permet d'envisager un fonctionnement sans recours au réseau d'eau potable pour le lavage extérieur des bus. Par ailleurs le tunnel de lavage étant hors gel, la longévité de cet équipement est améliorée.

+ Les produits détergents utilisés sont 100% biodégradable.

+ Les boues issues de ce dispositif de recyclage seront collectées une fois par an par une entreprise agréée et détruites selon les normes en vigueur par un centre spécialisé.

## **C- Son financement**

### L'investissement

Ce projet est économiquement accessible pour une entreprise de notre taille grâce à l'aide très importante des fonds européens. Le Feder prend ainsi en charge 50% du coût d'investissement du projet qui s'élève à 130 000 € HT.

L'autre partie de la charge d'investissement est financée sur les fonds propres de la STGA.

### Le fonctionnement

L'économie d'eau potable va bien évidemment se traduire par une baisse de la facture d'eau et d'assainissement (environ 10 000 € /an environ).

Cette économie sera cependant réduite par de nouveaux coûts générés par le fonctionnement de la machinerie (électricité, maintenance, traitement des boues...) estimé à 3 000 € par an.

L'économie sur notre fonctionnement est donc de 7 000€/an.

### L'amortissement

Grâce à l'aide de l'Europe, cet équipement devrait donc être amorti en 10 ans.

## D- Le calendrier prévisionnel

Les travaux d'installation du système de recyclage débuteront début avril pour une mise en service fin Mai.

Une inauguration officielle et une journée porte ouverte concluront la fin des travaux et la mise en service de ce double système de récupération des eaux de pluie et de lavage.

### Un projet qui peut être reproduit

Dans le cadre du Contrat Local Initiative Climat dont nous sommes signataire aux côtés du Grand Angoulême, nous resterons à l'écoute de toutes entreprises ou collectivités qui souhaiteraient mieux connaître ce dispositif.

#### **Remerciements**

A l'ensemble des services du Grand Angoulême et notamment à Marion MAUREL de l'équipe du développement économique qui a porté ce projet auprès des services de l'Europe.

A Pierrick MARION et Baptiste POTIER de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL

A Laurence SATURNIN de la Préfecture de Région Poitou-Charentes - SGAR

Et à tous ceux qui ont rendu ce projet possible.

En savoir plus :

Contact technique : Patrick RENAUD responsable service atelier  
Communication : Anne BURGEVIN responsable service clientèle

